



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE
LA COOPÉRATION

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

MARS 2014

55

édito

Une administration en perpétuel mouvement...

Au programme ce mois-ci, la DAEIU qui envoie désormais les versions électroniques du JDA, du .MC et du Focus de l'IMSEE. La présentation des nouveaux arrivants du Centre de Presse mais aussi la journée de la femme, qui sera mise à l'honneur tout comme celle de la francophonie.

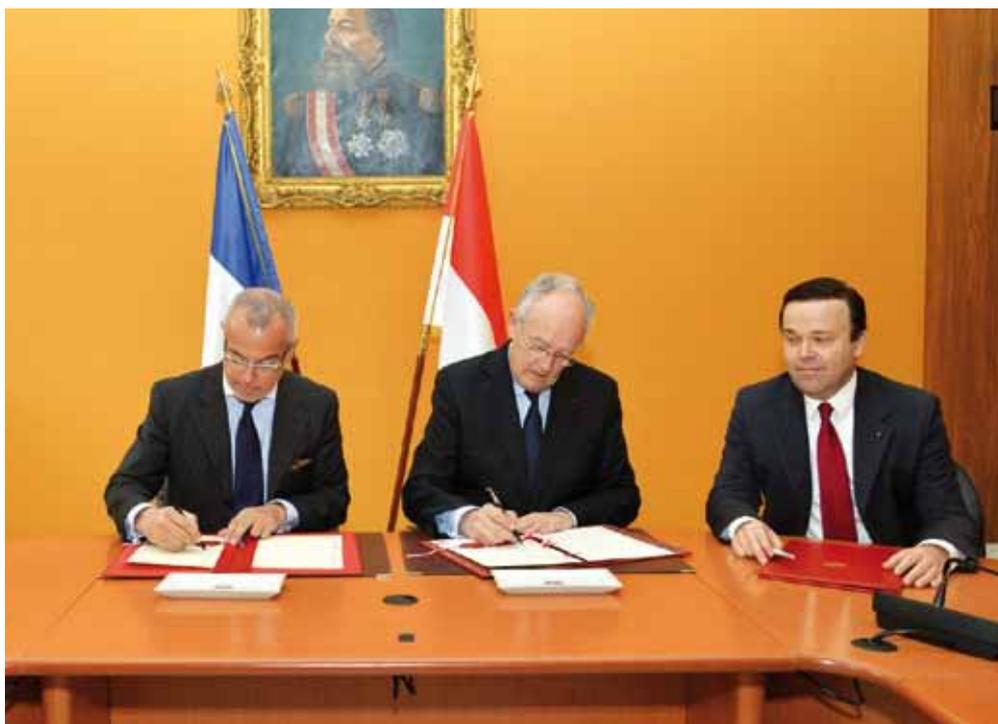
Vous apprendrez comment les Carabiniers du Prince recrutent leurs membres, ou comment est réalisé le Journal Officiel. Le Service de Maintenance des Bâtiments Publics vous ouvrira ses portes et vous suivrez les étapes de l'Enquête de mobilité « Comment vous déplacez-vous ? » menée par la DPUM.

Sans oublier, un important dossier sur l'instauration du télétravail en Principauté et une initiation à l'encadrement des machines à sous des Casinos qui font la renommée internationale de la Principauté.

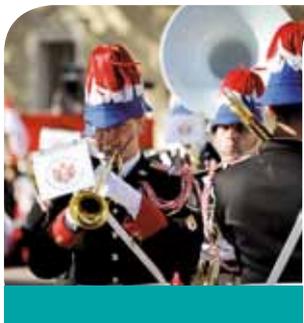
Bonne lecture à tous !

Prochain JDA : avril 2014

Zoom



Le 18 mars dernier s'est tenue la Commission Mixte franco-monégasque de Sécurité Sociale. À cette occasion, deux accords bilatéraux majeurs, relatifs à l'introduction du télétravail pour les entreprises et les salariés de la Principauté, ont été signés.



05

Comment devient-on Carabinier du Prince ?



07

SCJ : agréments des machines à sous



11

Présentation du Service de Maintenance des Bâtiments Publics



13

Réutilisation du Pavillon Monaco au Burkina Faso

modernisation

PRÉSENTATION DU PLAN ACCUEIL ET DE SON LABEL



Pour mémoire, les membres du Comité Accueil (ad hoc) sont : MM. Bernard d'Alessandri (Yacht Club), Jean Philippe Alfonsi (Monaco Telecom), Michel Bouquier (département des finances), Michel Dotto (CDE), Emmanuel Falco (Consultant), Nicolas Matile Narmino (UCAM) et Jean Pierre Siri (SBM).

Le 18 mars dernier, S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État, entouré de S.E. M. Henri Fissore, Ambassadeur en mission, et des membres du Comité Accueil, a présenté le plan accueil et la démarche de labellisation pour un accueil de qualité en Principauté, dénommée « Monaco Welcome Certified ».

Initiée en 2012, et dans la l'esprit de la feuille de route, la démarche d'amélioration de l'accueil a été reconnue comme l'une des priorités pour moderniser l'image de Monaco et améliorer son attractivité. Elle allie les secteurs public et privé et se décline comme suit :

- poursuite du processus de modernisation de l'Administration, notamment au niveau de l'accueil (formation des personnels et réhabilitation des locaux) ;
- processus de labellisation au travers du « Monaco Welcome Certified » par le biais du site Internet géré par le Monaco Welcome & Business Office ;

Enfin, afin de jauger la qualité de l'accueil en Principauté, le Gouvernement a procédé à la mise en place d'une vaste série d'enquêtes professionnelles de satisfaction auprès des usagers (Circulation, Parkings, cartes des résidents, Direction du Tourisme, Service de l'Emploi...)



Un site Internet a été créé www.monaco-welcome.mc. Géré par le Monaco Welcome & Business Office, il permet aux entités souhaitant obtenir le label « Monaco Welcome Certified » d'effectuer les démarches en ligne. Ce site est également un outil de présentation et d'actualité et joue un rôle essentiel dans la démarche. Il s'agit d'un lien entre tous les acteurs de l'accueil.



Le contact humain étant primordial en terme d'accueil, plusieurs sessions de formation ont été menées pour améliorer la qualité de l'accueil physique et téléphonique. La réhabilitation de locaux qui reçoivent quotidiennement du public représente une autre priorité dans cette opération. Ainsi récemment, le hall du Ministère d'État, les Services Fiscaux (photo), le Service des Prestations Médicales de l'État ont fait peau neuve. Ces travaux font partie d'un plan pluriannuel de remise à niveau qui concernera plusieurs points d'accueil dans les prochains mois (voir prochain numéro du JDA).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le JDA, le .MC et le Focus de l'IMSEE en version électronique

La Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEI) a, parmi ses principales missions, celle de mettre à disposition des usagers une documentation administrative complète.

Dorénavant, les fonctionnaires et agents de l'Etat recevront un Email dès la parution de ces trois publications. Un lien leur permettra de les télécharger directement en version électronique.



hommage

Le 6 mars dernier, nous apprenions la disparition tragique de François Courtin à l'âge de 44 ans.

La Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers ainsi que le Gouvernement Princier tiennent à lui rendre hommage et adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

focus

DANS LES COULISSES DU JOURNAL DE MONACO



Evelyne Martin (à gauche) est chef de bureau en charge du Journal de Monaco, placé sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère d'État. Elle est assistée de Laure Maillard (à droite). Toutes deux gèrent la coordination des différentes parties impliquées dans cette parution et ce juste avant l'étape de l'impression.

Chaque vendredi, est publié le Journal de Monaco ou, plus communément appelé, le Journal Officiel. Il s'agit d'un outil de parution des textes émanant des différentes institutions de la Principauté (des lois, des ordonnances souveraines, des arrêtés judiciaires, ministériels ou municipaux).

Les pages de ce rendez-vous incontournable mettent en lumière l'activité institutionnelle monégasque. C'est un devoir d'information récurrent qui insère également dans ses lignes les retraites et titularisations au sein de l'administration, ainsi que les distinctions honorifiques.

La mise en page du Journal est composée de nombreux textes dont la plupart émanent des Ordonnances Souveraines, Arrêtés Ministériels et plus généralement des délibérations du Conseil de Gouvernement. Cependant, le tout peut parfois être également complété d'annexes comme c'est le cas pour certains débats du Conseil National, ou le vote des lois.



Ce sont les abonnés tels que les officiels de la Principauté qui en constituent les lecteurs les plus assidus. A l'autre bout du monde ou dans les limites du Rocher, le Journal Officiel trouve un écho toujours apprécié.

Une fois imprimé, le Journal de Monaco est diffusé auprès des points de vente de la Principauté et mis en ligne sur le site Internet du Gouvernement et Légimonaco, afin de mettre à disposition du plus grand nombre ces informations.

événement

RÉCEPTION POUR LA JOURNÉE DE LA FEMME



En conviant le personnel en charge de l'accueil, le Ministre d'État a rappelé qu'il s'agit de l'une des priorités de la politique de modernisation du Gouvernement, qui a pour objectif de définir les standards et les bonnes pratiques d'un accueil de qualité.

Le 8 mars dernier, était célébrée la journée internationale de la femme. Cette année, S.E. M. le Ministre d'État Michel Roger avait choisi de mettre à l'honneur les personnels féminins chargés de l'accueil physique et téléphonique dans les services du Gouvernement Princier.

Ce faisant, il réaffirmait que les femmes demeurent les meilleures ambassadrices de la Principauté pour un accueil de qualité.

À cette occasion, le Ministre d'État a rappelé que les femmes représentent 39% de l'effectif global de la fonction publique et qu'elles sont particulièrement nombreuses à occuper des postes de cadres, soit 54% des effectifs.

CENTRE DE PRESSE

Depuis janvier 2014, le Centre de Presse accueille 5 nouvelles recrues. De gauche à droite, Emilie Rousseau, journaliste pour Monaco Info, André Vatrican, Attaché de Presse en charge du JDA, Vanessa Dessi, journaliste pour Monaco Info, Sharon Eastwood, Webmaster Éditorial, Alexandra Pani, journaliste pour Monaco Info.



focus

DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Placée depuis plus de deux ans sous la responsabilité d'Isabelle Bonnal, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) a pour objectif essentiel la réussite et l'épanouissement des élèves de la Principauté, quels que soient leur parcours de vie et leurs capacités.

Ces derniers mois, des mutations internes ont donné un nouveau visage à cette Direction aux exigences de réactivité très fortes. Comme le souligne Isabelle Bonnal : « Ces changements de personnalités ont induit nécessairement de nouvelles méthodes de travail et

une approche différente des dossiers. Je tiens à traiter ces missions avec la plus grande efficacité, tout en veillant à entretenir avec les usagers et partenaires de la DENJS des relations de grande qualité. »

Par ailleurs, au vu des missions diverses et variées de la Direction, le Journal de l'Administration vous propose de les découvrir progressivement et plus en détail, dans les prochaines éditions.



Ainsi, à la tête de cette Direction, Isabelle Bonnal a récemment été rejointe par une nouvelle équipe. De gauche, à droite, Marie-Hélène Gamba, Conseiller Technique, Monique Brnjac, Assistante de Madame le Directeur, Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, Marie-Cécile Moreno, Adjoint au Directeur et Bernard Frascari, chargé de mission et responsable du personnel enseignant et non enseignant ainsi que de la préparation de la rentrée scolaire.



Auparavant membre du Rectorat de l'Académie de Nice, Monique BRNJAC occupe désormais les fonctions d'Assistante du Directeur, plus particulièrement chargée des discours, interventions et dossiers particuliers d'Isabelle Bonnal.



Après avoir fait partie pendant de longues années de l'équipe du Stade Louis II, Corinne Avon est désormais chargée depuis le début de l'année 2014 de l'accueil physique et téléphonique de la Direction, du secrétariat de l'Adjoint au Directeur et des dossiers d'allocation de cantine.



Catherine Farneti est chargée des dossiers relatifs aux activités sportives, en lien avec le secteur associatif.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

ILS RESTENT CONNECTÉS

Avec l'aide de la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), le site des sapeurs-pompiers de Monaco a pu faire peau neuve après plus de 10 ans de présence sur la toile. Vous pouvez y accéder en allant sur www.pompiers.gov.mc.

Beaucoup plus convivial, le nouveau site s'intègre parfaitement dans le paysage web du Gouvernement (gov.mc) en y apportant des informations complémentaires sur l'organisation du Corps, son histoire, ses activités et ses véhicules d'intervention.



De plus, un tag (code QR) disposé sur chaque engin à proximité des numéros d'urgence 18 et 112 assure une connexion immédiate au site web à partir d'un smartphone. Un deuxième tag sur la portière du conducteur fournira les spécifications techniques du véhicule flashé.

NOUVELLES RECRUES



De gauche à droite : sapeur SPAZIANI Cédric 21 ans, sapeur SAINT PE Xavier 24 ans, sapeur RAY Fabien 21 ans, sapeur DOMINIAK Jean-Philippe 23 ans.

Depuis le 3 mars 2014, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco dispose de quatre nouvelles recrues pour palier à des départs à la retraite.

Après 5 mois de formation, sous les ordres de leur instructeur le Sergent Thierry Maisel, ils ont acquis les techniques de lutte contre les incendies, ainsi que certaines spécialités propres à la Principauté. Une cérémonie de remise des insignes et du casque d'intervention clôturera ce premier cycle de formation le 18 juillet prochain, avant que les recrues ne rejoignent leurs différentes affectations.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

COOPÉRATION

Depuis de longues décennies, une solide coopération franco-monégasque a été établie entre les équipes de la sécurité civile de Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS06 et le Corps des Sapeurs-pompiers de Monaco. Ainsi, à l'annonce de l'incident survenu au centre commercial Carrefour Nice-Lingostière, le 3 février dernier, les sapeurs-pompiers de la Principauté, sous l'égide du Lieutenant-Colonel VARO, ont engagé 9 hommes spécialisés en sauvetage et déblaiement dont un officier chef de détachement, ainsi que des véhicules de transport et un camion chargé de la berce sauvetage & déblaiement



L'actu en images

SPORT

Solange Raggazoni, Présidente de la Fédération Monégasque de Gymnastique, et James Blateau, Président de la Fédération Française de Gymnastique, viennent de signer une nouvelle convention permettant aux gymnastes monégasques inscrits dans les clubs de la Principauté de pouvoir bénéficier des structures d'entraînement françaises aussi bien en France qu'à l'étranger lors de stages ou compétitions internationales. Par ailleurs, les gymnastes de la Principauté peuvent désormais briguer le titre de Champion de France.



force publique

RECRUTEMENT CHEZ LES CARABINIERS DU PRINCE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Ils sont actuellement 119 à avoir pour mission principale de protéger le Prince, sa Famille et le Palais Princier. « Ils », ce sont les Carabiniers. Mais comment fait-on pour entrer dans cette véritable institution, internationalement connue, qui va fêter son bi-centenaire en 2017. Éléments de réponse avec le Lieutenant - Colonel Philippe Rebaudengo, Chef du Corps des Carabiniers du Prince.

Dépendant de la Maison Souveraine, le Corps procède aux campagnes de

recrutement lorsque des départs à la retraite sont annoncés.

Ainsi, les Carabiniers disposent de trois options pour palier le sous-effectif du Corps :

- Première option, les Carabiniers disposent de dossiers déposés lors de candidatures spontanées.
- Deuxième option, mise en place par le Lieutenant-Colonel, consiste à passer par le CRJ (Centre Régional d'Information de la Jeunesse) qui lui fournit de potentielles recrues

en fonction des critères définis par le Corps.

- Troisième option, le Corps des Carabiniers du Prince participe à des salons, pour démarcher d'éventuelles recrues. Par exemple, sur Paris pour les événements étudiants ou dans le sud ouest de la France pour les élèves musiciens.

Le recrutement d'un Carabinier du Prince est composé de plusieurs phases de sélection. Les candidats doivent passer deux tests distincts qui s'étalent sur trois jours d'épreuves

chacun. À noter qu'il faut avoir une moyenne de 12 à la première phase pour passer à la deuxième.

Ensuite, il doit avoir une moyenne globale de 12/20 sur les deux phases pour être sélectionné. En cas de réussite, le candidat peut être recruté immédiatement ou s'il n'y a pas de place, il intégrera les effectifs l'année suivante. Seuls les échecs aux épreuves physiques et psychologiques sont réchibitoires. Les autres tests peuvent être repassés le cas échéant.

PHASE 1

- ▶ Epreuve de français et de maths (niveau brevet des collèges)
- ▶ Test sportif (course à pied, natation, tests de force musculaire)
- ▶ Test psychotechnique (en collaboration avec la médecine du travail)
- ▶ Test de culture générale (20 minutes, généralement le candidat doit commenter un sujet d'actualité, un problème contemporain).
- ▶ Entretien pour vérifier l'aptitude à l'élocution

Par ailleurs, depuis trois ans, le recrutement est également ouvert aux monégasques qui verront leurs dossiers étudiés au cas par cas et devront attendre l'approbation du Souverain. Les étrangers peuvent aussi postuler, mais ils doivent impérativement être francophones.



Le Lieutenant - Colonel Philippe Rebaudengo nous donne quelques chiffres sur le recrutement du Corps des Carabiniers :

- ▶ 60 à 70 dossiers sont traités chaque année
- ▶ 4 carabiniers par an sont en moyenne recrutés (peut aller de 2 à 8 selon les années et les départs en retraite)

PHASE 2

- ▶ Test médical (jambes et dos essentiellement puisque les Carabiniers effectueront la majeure partie de leurs carrières debout sur la place du Palais)
- ▶ Commission médicale avec une psychologue
- ▶ Nouvel entretien dit « de motivation »
- ▶ Test comportemental sur tatami afin de tester la gestion du stress du candidat en situation.

L'aptitude à la gestion d'un conflit et la capacité à respecter les consignes sont les deux qualités demandées pour pouvoir entrer dans le Corps des Carabiniers du Prince. En été, lors de la relève de la garde, il y a environ 6 carabiniers pour 3000 spectateurs, ces deux facultés sont primordiales en cas de débordements.



Le métier de base des Carabiniers est de protéger le Prince, sa Famille et le Palais Princier, cependant ils ont souvent des spécialités :

- ▶ Spécialités opérationnelles : Motards (transport d'objets de valeur), assurer la sécurité du Souverain, vidéosurveillance, enseignement du tir, du sport du secourisme, plongeurs...
- ▶ Spécialités logistiques : Corps de métier du bâtiment, mécaniciens...
- ▶ Spécialités protocolaires : Musiciens



Les critères de sélection pour se présenter au concours :

- Mesurer entre 1m80 et 2m
- Être âgé de 20 à 30 ans (en moyenne, les carabiniers ont entre 22 et 27 ans)
- Être célibataire
- Être en bonne condition physique et médicale
- Être bon en natation
- Être titulaire du permis de conduire

trois questions à...

MICHEL BOUQUIER À PROPOS DU MONACO «PRIVATE LABEL»



Le 11 mars dernier s'est déroulé au Club très exclusif de « Industrielles de Mexico City », un dîner Monaco Private Label. Adolfo Autrey, porteur de la carte éponyme et entrepreneur renommé au Mexique, a joué le rôle indispensable d'intermédiaire d'assurer la présence de quelque 70 acteurs économiques mexicains parmi lesquels Horacio Garcia de la Banque Havilland de Monaco.

Quels sont les missions et les objectifs du Monaco Private Label (MPL) ?

Lancé, il y a maintenant quatre ans, le Monaco Private Label était à la base un service qui permettait aux touristes à haut pouvoir d'achat de profiter d'une visite haut de gamme de la Principauté. Devant le succès grandissant de cette initiative, j'ai décidé d'étendre mon champ d'action à une clientèle susceptible de pouvoir investir en Principauté.



Michel Bouquier réunit également chaque année les membres du Monaco Private Label pour un forum annuel. Le 21 mars dernier, S.E.M Michel Roger, Ministre d'État, ainsi que Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie sont intervenus d'un déjeuner organisé, pour souligner l'attractivité de la place monégasque. Le soir, un gala de charité était organisé en faveur de la Fondation Albert II.

Aujourd'hui, je considère le tourisme comme une porte d'entrée à l'investissement en Principauté. Ainsi, pour attirer ici des potentiels investisseurs, j'organise une dizaine de dîners, avec l'aide des Consuls et Ambassadeurs à l'étranger, dans des grandes villes du monde où sont conviées des personnalités susceptibles de venir en Principauté en villégiature dans un premier temps et dans un deuxième temps, pour y investir.

À l'issue de ces réceptions à l'étranger, je distribue des cartes où sont inscrites mes coordonnées et qui matérialisent le lien entre ces personnalités et le MPL.

Une fois en Principauté, les membres du MPL bénéficient d'une sorte de conciergerie de luxe puisque je m'occupe de leurs transferts, de leurs hébergements et de leurs loisirs. Cette démarche est destinée à fidéliser les membres pour qu'ils consomment à Monaco.

Pour les personnalités désireuses de s'installer ou d'investir en Principauté, je m'occupe également de faciliter leurs démarches. En effet, nous bénéficions d'un réseau de qualité, que ce soit dans les domaines de la fiscalité, de la finance ou encore dans celui du juridique. Je mets en relation les membres du MPL avec les interlocuteurs qu'ils souhaitent.

Monaco Private Label en chiffres

- Environ **500** cartes distribuées par an
- Il faut environ **3** mois pour organiser un dîner et rassembler assez d'investisseurs
- Aujourd'hui il y a **1050** membres du MPL

Quel bilan tirez-vous de l'année 2013 ?

Comme pour 2012, l'année 2013 a été faste pour le MPL.

Notamment en Amérique Centrale où un entrepreneur de renom mexicain m'a ouvert son carnet d'adresse. Ainsi, j'ai pu sensibiliser de potentiels investisseurs, d'une nouvelle partie du globe, à l'attractivité de la Principauté.

Par ailleurs, l'année dernière, plus que les années précédentes, j'ai constaté que Monaco devenait une place, à part entière, où se nouent des contacts pour des affaires d'envergure mondiale. Le MPL contribue donc, à son échelle, au développement économique mondial. Monaco n'est donc plus considéré comme un endroit spécialement dédié à la villégiature.



Michel Bouquier lors de son intervention au forum annuel du MPL.

Quels sont les projets du MPL pour 2014 ?

Pour cette année, j'ai des contacts avec les pays du golf persique. Il s'agit d'une opération qui débute cet été au Qatar, aux Emirats Arabes Unis, au Sultanat du Bahreïn ou encore en Arabie Saoudite. Elle aurait pour but d'avoir des membres du MPL dans les familles royales de ce secteur.

Toujours en 2014, je continuerai mes démarches dans les pays d'Amérique Centrale et du Sud ainsi que dans les pays émergents comme la Chine et l'Inde.

Mais le projet qui me tient le plus à cœur est l'extension de la carte aux grandes entreprises familiales. Une nouvelle carte serait mise à disposition s'intitulant « Monaco Private Label Society ».

découverte

COMMENT LE SERVICE DU CONTRÔLE DES JEUX DÉLIVRE L'AGRÈMENT D'UN APPAREIL AUTOMATIQUE ?



Le Service de Contrôle des Jeux dépend du Département des Finances et de l'Économie. Il a été institué par la loi n° 1 103 du 12 juin 1987 relative aux jeux de hasard en Principauté. Il est aujourd'hui dirigé par Christian Ollier, ici accompagné de l'inspecteur Jean-Paul Toumemire. Le Service est composé de 7 membres, auparavant Officiers de Police détachés par la France, ils sont aujourd'hui des membres à part entière de l'Administration monégasque.

Sous l'autorité du Département des Finances et de l'Économie, le Service de Contrôle des Jeux couvre, dans son domaine d'intervention, l'ensemble des casinos exploités en Principauté par la Société des Bains de Mer.

Les missions de ce service sont diverses et variées, et requièrent une technicité spécifique à la fois sur le plan administratif, pour la surveillance et le contrôle du fonctionnement des maisons de jeux, mais aussi sur le plan judiciaire pour les infractions violant les dispositions prévues.

Dans ce contexte, l'agrément des machines à sous revêt une importance particulière. Il est délivré au terme d'une procédure administrative initiée par la Société des Bains de Mer qui adresse une demande au Département des Finances et de l'Économie, pour chaque nouveau modèle qu'elle souhaite exploiter.

Ce processus, qui ne concerne que de nouveaux modèles, comporte dans un premier temps un examen technique approfondi selon une grille prédéfinie. Cet examen est effectué en 2 phases :

- Prise en charge des machines par les personnels de l'Atelier des Jeux de la Direction des Appareils Automatiques qui testent sa compatibilité avec le réseau informatique mis en place dans les Casinos de la Principauté.

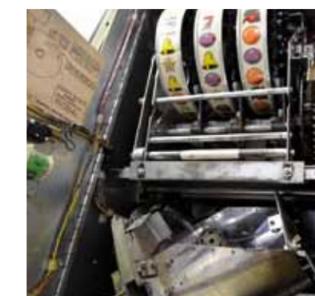
- Examen « administratif » effectué par un inspecteur du Service qui en vérifie la conformité par rapport aux dispositions réglementaires (articles 18 et 19 de l'Arrêté Ministériel n°88-384 du 26 juillet 1988 modifié portant réglementation des jeux de hasard) et sécuritaires (contrôle de la plaque du fabricant, vérification de la conformité des dispositifs requis (boîte à billets solidarisée du lecteur de billets, impossibilité de jouer porte ouverte, ...) ou encore plombage de la partie donnant accès au « programme »).

Lorsque l'appareil a satisfait à ces deux obligations, l'Inspecteur rédige un rapport destiné à Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie qui finalisera l'agrément par un courrier adressé à Monsieur le Président délégué de la Société des Bains de Mer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nombre d'agréments délivrés annuellement pour de nouveaux modèles d'appareils automatiques est variable selon les nouveautés proposées par les différents fabricants et la stratégie de renouvellement du parc par la Direction des Appareils Automatiques.

Dès lors, ce modèle d'appareil pourra être mis en exploitation dans l'un des casinos de la Société des Bains de Mer où, de manière aléatoire, il pourra faire l'objet de vérifications (plaque du fabricant, numéro d'inventaire, numéro du socle d'implantation, conformité des paramètres etc...).



Si le Casino de Monte Carlo est toujours l'un des plus importants casinos du monde par son volume de jeux sur ses tapis verts, le secteur des appareils automatiques de la SBM est lui aussi une référence dans son domaine grâce à l'attractivité de son parc. Ici deux vieilles machines à sous dépourvues d'écrans digitaux et de système de tickets payants qui équipent les appareils nouvelle génération du parc.

Nombre d'appareils automatiques

Cafe de Paris	561
Casino de Monte Carlo	124
Sun Casino	262
Monte Carlo Bay	167
Total	1114

Nombre de demandes d'agrément de nouveaux modèles

2012	5
2013	4
2014	2

NOUVEL IMMEUBLE DANS LES COMMUNES LIMITOPHES POUR LES AGENTS DE L'ÉTAT

La SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DOMANIALE a signé le 14 décembre 2011 l'acquisition en Vente en État Futur d'Acchèvement (VEFA), d'un bâtiment situé « Avenue de la Plage » à Roquebrune Cap Martin, dans l'opération « Cap Azur ». La gestion de cet immeuble dépendra donc de l'État monégasque.



L'immeuble dénommé « Résidence Opaline » dont la livraison est prévue pour le mois d'avril 2014 comporte 29 logements dont 6 appartements de type F2, 10 appartements de type F3, 10 appartements de type F4 et 3 appartements de type F5. À noter que chaque appartement dispose d'une cave et de parkings.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office des Émissions des Timbres-Poste propose 4 nouveaux timbres

Le 14 mars dernier, l'OETP procédait à une mise en vente de deux timbres :

- ▶ 50^e Anniversaire de la Fondation Princesse Grace de Monaco
- ▶ 30^e Anniversaire du Printemps des Arts



INITIATIVE 1^{ère} ÉDITION DES RENCONTRES DU COMMERCE



De gauche à droite, S.E.M. Henri Fissore, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État, Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, Laurent Nouvion, Président du Conseil National, S.E.M. Michel Roger, Ministre d'État, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Environnement, l'Équipement et l'Urbanisme, Nicolas Matile-Namino, Président de l'Union des commerçants et artisans de Monaco (UCAM) et Philippe Clérissi, Conseiller National.

La 1^{ère} édition des Rencontres du Commerce, organisée par l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco (UCAM) en partenariat avec la Société Monégasque d'Électricité et du Gaz, s'est déroulée vendredi 21 février en présence de nombreux commerçants.



Lieu d'échange entre autorités et commerçants, cet événement a pour objectif de

permettre d'établir une relation plus étroite et d'instaurer un dialogue pour faciliter les interactions, encourager la concertation public/privé et mieux comprendre les besoins et contraintes de chacun.

emploi

TÉLÉTRAVAIL : SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LA FRANCE

Le 18 mars dernier, s'est tenue la Commission Mixte franco-monégasque de Sécurité Sociale. A cette occasion, deux accords bilatéraux majeurs, relatifs à l'introduction du télétravail pour les entreprises et les salariés de la Principauté, ont été signés.



S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat et S.E. M. Hugues Moret, Ambassadeur de France à Monaco, ont signé l'Avenant n° 6 à la Convention de sécurité sociale entre la France et Monaco du 28 février 1952.

Cet accord définit ce qu'est le télétravail et pose le principe selon lequel les télétravailleurs résidant en France, pourront être assujettis à la législation sociale monégasque, pendant toute la durée de leur activité en tant que télétravailleurs pour le compte d'une entreprise installée sur le territoire de la Principauté.



M. Stéphane Valéri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et Mme Amandine Giraud, Chef de la Division des affaires communautaires et internationales, au Ministère français des Affaires Sociales et de la Santé, ont, par la suite, signé un Arrangement administratif modifiant l'Arrangement administratif, relatif aux modalités d'application de la Convention du 28 février 1952 entre la Principauté de Monaco et la France sur la sécurité sociale.

Modalités du règlement financier

Les futurs retraités télétravailleurs et leurs ayants-droit resteront affiliés auprès de leur Organisme d'assurance maladie mais leurs soins seront pris en charge, à hauteur de 50%, par les Caisses françaises et monégasques, sous réserve d'une durée de télétravail, à Monaco, supérieure ou égale à 15 ans.

Les discussions lors de cet événement se sont révélées très constructives, dans un climat favorable au renforcement de la coopération entre les deux Pays, qui viennent de franchir un nouveau pas majeur avec le consensus trouvé pour la mise en oeuvre du télétravail.

Alors que la Principauté verra le nombre de salariés augmenter en limitant le problème de l'accès à la Principauté, pour la France, cette mesure permettra la création de milliers d'emplois dans le bassin des Alpes Maritimes.

Les salariés et entreprises volontaires qui souhaiteraient tenter l'expérience pourront également en tirer un certain profit :

- Un gain de temps pour les salariés
 - ▶ Réduire le temps consacré aux transports pour les salariés qui s'inscrit d'ailleurs dans une démarche environnementale et qui leur permettra de réduire leurs dépenses liées au transport
 - ▶ Organiser plus librement sa vie personnelle, le temps consacré à la famille, aux loisirs...etc.
- Un nouvel essor économique pour les entreprises
 - ▶ Surmonter le manque d'espace face à l'exiguïté du territoire monégasque et à la rareté des bureaux à louer ou à acheter
 - ▶ Réduire le coût de l'immobilier et le montant des loyers
 - ▶ Développer leur chiffre d'affaires et donc les recettes de TVA et d'impôt sur les bénéfices sans prévoir de surfaces supplémentaires



ET MAINTENANT...

Il est cependant important de préciser que la signature de ces deux accords n'est que le point de départ de la mise en place du télétravail en Principauté. En effet, en termes de calendrier, les prochaines étapes seront les suivantes :

- 1- Une ultime concertation du Conseil Economique et Social et des partenaires sociaux
- 2- Le projet de loi relative au télétravail sera déposé sur le bureau du Conseil National lors de la session de printemps d'ici la fin du mois de juin
- 3- Les élus prendront leurs responsabilités en examinant ce projet et se prononceront ensuite sur un vote
- 4- Le vote d'un projet de loi de ratification par le Parlement français devra également intervenir pour l'adoption de ces nouvelles dispositions

missions

CENTRE SPERANZA ALBERT II

Depuis son ouverture en 2007, le Centre Speranza Albert II, accueil de jour thérapeutique, reçoit les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou présentant des troubles cognitifs apparentés.

Une attention particulière a été portée à l'infrastructure et au projet qui l'anime afin d'en faire un lieu convivial propice à l'interaction sociale, « une maison d'amis chaleureuse ».

Les objectifs de l'accueil de jour :

- Maintenir les capacités cognitives par le biais d'activités thérapeutiques non médicamenteuses ;
- Maintenir les capacités physiques et les praxies ;
- Soulager les aidants familiaux face à cette maladie aux conséquences lourdes (physiques, psychologiques, morales mais aussi financières) qui touche finalement tout un foyer ;
- Maintenir le lien social.

Ce centre est directement placé sous la tutelle de la Direction de l'Action



Le Centre Speranza Albert II en quelques chiffres :

- 4000 évaluations gériatriques depuis 2007
- Evaluations établies sur des sujets de plus de 60 ans
- 1/4 de la population monégasque a plus de 60 ans
- Capacité d'accueil du centre : 20 personnes par jour
- 400 personnes se sont inscrites depuis l'ouverture

Sanitaire et Sociale. Il est un maillon dans la chaîne du soutien à domicile, organisée dans le cadre du réseau de santé gériatrique de la Principauté.



Transport collectif des personnes accueillies en journée au Centre Speranza

Les personnes sont accueillies à la journée de 09h00 à 17h00, du lundi au vendredi. Un véhicule, doté d'un aménagement spécifique pour les personnes à mobilité réduite, assure les transferts entre le domicile et l'accueil de jour. Ce véhicule a été offert par l'Ordre de Malte. Il permet d'assurer les deux tournées du matin et les

deux tournées du soir. Compte tenu de la fréquentation du Centre, celui-ci a dû faire appel à un prestataire qui vient compléter la tournée : un service supplémentaire à la disposition des personnes accueillies.

Le transport des personnes à mobilité réduite s'est considérablement amélioré ces dernières années en Principauté, notamment avec la mise en place du Mobi'bus (Cf. JDA N°54).

Ce type de mesure ne serait pas possible sans une collaboration étroite avec le Centre de Coordination Gériatrique de Monaco (CCGM), dont une des missions est d'observer et de faire émerger les besoins de la population en perte d'autonomie. Grâce à un partage d'informations important entre le CCGM (structure de proximité), la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et le Département des Affaires Sociales et de la Santé, les services existants peuvent être adaptés aux besoins spécifiques de cette population et de nouveaux services peuvent être mis en place.



Un programme d'activités à visée thérapeutique et de convivialité est mis en place chaque mois, autour d'une thématique portant sur un sujet d'actualité.

- ▶ Simulation cognitive par le biais d'ateliers de reminiscence
- ▶ Utilisation d'outils liés aux nouvelles technologies
- ▶ Loisirs et sorties (Expositions, repas à l'extérieur...etc.)
- ▶ Alimentation
- ▶ Activités physiques



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tarifs du Centre sont de 50€ pour une journée complète, comprenant le transport, le repas de midi, les sorties dans le cadre du projet d'animation, 35€ la demi-journée. Une aide financière peut être accordée selon les conditions d'attribution de la Prestation d'Autonomie.

Pour cela, l'orientation vers le Centre Speranza Albert II doit s'inscrire dans le cadre d'un plan d'aide préconisé par le CCGM.

A noter également, le Centre Speranza Albert II est réservé aux résidents de la Principauté et l'indication doit être faite par un médecin spécialiste (neuro-psychiatre, Centre Mémoire, Gériatre).

LE SAVIEZ-VOUS ?

COMITÉS DE CONTRÔLE DES CAISSES SOCIALES DE MONACO

Comme chaque année à cette période, les Comités de Contrôle des Caisses Sociales de Monaco se sont réunis pour l'approbation des comptes et budgets réalisés par ces organismes. Ces Comités de Contrôle, présidés par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, sont composés de membres du Gouvernement Princier et de représentants des employeurs et des salariés ou des travailleurs indépendants selon le régime.

L'actu en images

RÉUNION AVEC LES CHEFS DE SERVICE RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ (DASS)

Le 25 mars dernier s'est tenue la réunion des chefs de service relevant du DASS, présidée par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valéri. Cette réunion a ainsi été l'occasion de faire un point et de fixer des objectifs pour l'année 2014 des politiques publiques ayant trait notamment aux domaines de l'emploi, de la santé publique ou encore de l'action sociale.



LE SAVIEZ-VOUS BULLETIN BIMESTRIEL AU SERVICE DES PARKINGS PUBLICS

Le bulletin d'information interne du Service des Parkings Publics (SPP) a pour objectif, tous les bimestres, de partager avec chacun des agents (250 env.) des informations liées à l'activité, la vie, aux résultats et aux actions des différents métiers de l'entité.

Mode de fonctionnement

La préparation du bulletin s'effectue en deux étapes :

- La première consiste à réunir autour de la direction, l'ensemble des 9 responsables de sections du Service afin de proposer et d'échanger sur les sujets qui pourront être développés dans le bulletin.
- La seconde étape, une fois l'ordre du jour établi, est de la responsabilité du chargé de communication qui compile les articles des différentes sections et procède à la mise en page du document.



Les articles sont variés, ils reprennent des informations de suivi (évolution du CA, de l'absentéisme etc...), des informations sur les missions et les objectifs de chacun, la stratégie et les moyens mis en place, les projets et actions à court et moyen termes, etc...

Le bulletin d'information est en outre enrichi de photos et de graphiques afin d'en améliorer son esthétique et sa lisibilité.

trois questions à...

SÉVERINE CANIS-FROIDEFOND SUR LES ENQUÊTES « COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ? »



Mme Séverine Canis-Froidefond, Chef de Service à la Direction de la Prospective de l'Urbanisme et de la Mobilité

L'enquête « Comment vous déplacez-vous ? » : intérêt et objectifs ? D'ici la fin du mois de mars, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) relance son enquête mobilité (la dernière enquête du même type avait eu lieu en 2008). La mobilité est au cœur des actions du Gouvernement. 36.000 résidents et plus de 50.000 salariés, dont environ 40.000 sont domiciliés à l'extérieur du territoire. Parmi ceux-ci, seulement 25% sont domiciliés dans les communes limitrophes. Ces différentes populations totalisent près de 386.000 déplacements quotidiens, tous modes et tous motifs confondus.

Les développements économique et urbanistique de la Principauté nécessitent d'anticiper cette progression des déplacements, avec des actions

qui relèvent de deux domaines : la réalisation du schéma directeur des infrastructures urbaines et la mise en œuvre d'un Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.), qui s'articule autour du développement des transports en commun, de l'optimisation du transport de marchandises en ville, de la promotion des véhicules propres ou peu polluants et du développement des modes de déplacement doux.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de mieux connaître les pratiques quotidiennes des usagers ainsi que leurs modes de déplacement. L'analyse de ces informations permettra à long terme de faciliter et de contrôler l'accessibilité du territoire et d'optimiser la circulation à l'intérieur de ce dernier.

Les enjeux environnementaux sont également importants et concernent la qualité de l'air et le bruit.

Quelle est la cible de ces enquêtes ménages ?

Des questionnaires à remplir sont adressés à un panel de résidents, scolaires et non-résidents actifs.

En parallèle, des interviews en « face à face » ont été réalisées pour les usagers des transports routiers et des

transports en commun (TER, cars inter-urbains).

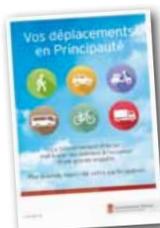
Comment ce projet va-t-il être mis en place ?

Pour les résidents actifs et les scolaires → Début avril, ils ont reçu un courrier accompagné d'un questionnaire (traduit en anglais et en italien) et d'une enveloppe « T » pour le retour. Ils ont ensuite eu le choix soit de répondre au questionnaire par écrit puis de le renvoyer grâce à l'enveloppe affranchie, soit de compléter le questionnaire via le site du

gouvernement à l'adresse : <http://enquete-mobilite.gouv.mc/>

Pour les usagers des transports routiers et des transports en commun → Des interviews en « face à face » ont été réalisées pour les usagers des transports routiers et des transports en commun (TER, cars inter-urbains).

Il est important de souligner que cette collecte d'informations auprès des usagers soit par courrier soit via internet est totalement anonyme.



En participant à cette collecte d'informations, la DPUM pourra réactualiser ses données et :

- connaître les attentes de la population en matière de transport ;
- comprendre comment les habitants se déplacent ;
- développer des solutions innovantes de déplacements ;
- répondre aux enjeux du développement durable ;
- élaborer les projets de transports de demain.

A NOTER

Ces interviews en face à face ont eu lieu les 1^{er} et 3 avril :

- sur les quais de la gare de Monaco, à la montée des voyageurs ;
- aux 6 points d'entrée de la Principauté pour les usagers des transports routiers (ex : boulevard du jardin exotique, échangeur Saint-Roman, Giratoire liaison Marquet, etc.) ;
- aux arrêts des principaux points de correspondance du réseau de cars inter-urbains.

l'actu en images

LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE KOSOVAR EN VISITE À MONACO

Le 19 février dernier, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme a rencontré le Ministre du Développement Kosovar et le Directeur Général de Post Telecom Kosovo (PTK). Le Gouvernement Princier a assuré le Kosovo de son soutien en vue de l'obtention d'un code pays qui lui soit propre.



ZOOM

LE SERVICE DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS PUBLICS (SMBP)

Nouvelle dénomination, missions, projets en cours et métiers représentés, Claude Boffa, Directeur du SMBP, nous présente son service.

NOUVELLE DÉNOMINATION

SERVICE DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Depuis le 20 janvier, la dénomination de « Service de Maintenance des Bâtiments Publics » a été substituée à celle de « Service des Bâtiments Domaniaux ». Il existait auparavant une trop grande confusion avec les missions de l'Administration des domaines. Cette nouvelle dénomination permet aujourd'hui de comprendre de façon plus explicite les missions de ce service.

La maintenance est le cœur de métier du SMBP qui intervient dans tous les Bâtiments Publics de la Principauté, à l'exception des immeubles domaniaux.

MISSIONS

Le Service de Maintenance des Bâtiments Publics est chargé de la gestion du Patrimoine immobilier de l'État. Ses missions consistent :

- ▶ A l'entretien courant des bâtiments publics de l'État ;
- ▶ A la réalisation de travaux de grosses réparations, d'amélioration, de modification, d'entretien et/ou de réhabilitation des immeubles y compris les équipements techniques, à usage administratif, culturel, pénitentiaire ou accessoirement d'habitation relevant du domaine public et du domaine privé de l'État ;
- ▶ Au suivi de ces travaux, leur contrôle et la préparation de leur règlement ;
- ▶ Au suivi des contrats de maintenance des équipements techniques ainsi que tous travaux de mise en œuvre de systèmes contribuant à la maîtrise d'énergie ;
- ▶ A la réalisation de menus travaux de réparation de serrurerie, de menuiserie, d'électricité et de plomberie ;
- ▶ A la gestion des réseaux téléphoniques de l'administration.



Le SMBP gère plus de 3500 lignes raccordées sur le réseau téléphonique de l'Administration comprenant entre autres, le Palais de Justice, la Maison d'Arrêt, le Foyer de l'Enfance ou encore la Direction du Tourisme et des Congrès

PROJETS EN COURS

- Extension de la Trésorerie Générale des Finances et du groupe de sécurité du Palais Princier avec la construction d'un bâtiment
- Réfection du poste de police de la Place d'Armes
- Rénovation des halls d'accueil au SPME et aux Services Fiscaux
- Restauration de l'Eglise du Sacré Cœur



Claude Boffa, Chef de Service au SMBP

LE SMBP EN CHIFFRES

- Un service composé de 41 personnes
- 253 entités à gérer, soit près de 960 000 m²
- 6 Secteurs d'intervention
- 3500 lignes raccordées sur le réseau téléphonique de l'Administration

SECTEURS D'INTERVENTION DU SMBP

Le patrimoine immobilier domaniaux comporte environ 960.000 m² de planchers bâtis sur différents sites en Principauté de Monaco et à l'étranger. Le SMBP intervient principalement sur le territoire monégasque mais également au niveau des communes limitrophes (Stade des Moneghetti, Foyer de vie Princesse Stéphanie à Cap d'Ail, centre aéré Albert II...etc.) et parfois au-delà de ces communes, à Paris par exemple, comme cela a déjà pu être le cas à l'Ambassade de Monaco ou encore à l'Institut de Paléontologie Humaine.

SERVICE D'INTERVENTIONS URGENTES



Un peintre décorateur lors de la restauration de dorures

Pour assurer la maintenance des bâtiments publics de l'Etat et la réalisation de ces différents travaux, en plus des conducteurs de travaux et des conducteurs d'opérations, le Service de Maintenance des Bâtiments Domaniaux compte dans ses effectifs des ouvriers au sein d'un Service Interventions Urgentes.



Ebéniste, un autre métier de la Cellule Interventions Urgentes du SMBP

Entretien et maintenance, missions des ouvriers polyvalents

Découvrez ces métiers plus en détail dans les chroniques « A la découverte de nos métiers » dans un prochain JDA



Plan de repérage des bâtiments entretenus par le SMBP (en jaune)

événement

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La langue française et les valeurs de solidarité et de dialogue des cultures portées par la Francophonie sont célébrées partout dans le monde, le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie. La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), aujourd'hui Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).



L'OIF a notamment pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie des populations de ses États membres en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie, à savoir :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique

- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des actions de l'OIF.

C'est d'ailleurs à cette occasion qu'a eu lieu à Monaco la remise des prix du concours «Au cœur des mots» organisé par les Femmes Leaders Mondiales Monaco et en présence de S.A.S. le Prince Albert II, et qui bénéficie d'un soutien financier de la



S.A.S. le Prince Albert II et Mme Hilde Heye, Présidente Fondatrice des Femmes Leaders Monaco entourés des gagnants du concours « Au cœur des mots »



S.A.S. le Prince Albert II lors de la soirée de gala 2014 de l'Association des Femmes Leaders Mondiales de Monaco

part du Gouvernement et de l'OIF. Ce concours est destiné aux enfants d'écoles primaires de pays francophones et des pays où le français est enseigné. Le principe pédagogique de ce concours international d'écriture consiste à sensibiliser les enfants sur les valeurs fondamentales définies dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et à les faire réfléchir sur les relations et l'égalité Hommes-Femmes.

La francophonie en chiffres :

- 220 millions de locuteurs de français dans le monde
- 60% des francophones ont moins de 30 ans
- Plus de 900 000 professeurs de français dans le monde
- Francophonie : 1/3 des pays membres des Nations Unies
- Le français est langue officielle dans 32 États et gouvernements membres de l'OIF
- Le français : 2^e langue étrangère la plus pratiquée dans l'Union européenne
- En Afrique, on recense le plus grand nombre de francophones : 96,2 millions de locuteurs dans les pays membres de l'OIF

DÉPLACEMENT EXPOSITION ALBERT I^{er} À RABAT



Au début du mois, S.A.S. le Prince Albert II s'est rendu au Maroc. Ce déplacement a été l'occasion pour le Prince Souverain de visiter des projets soutenus par la Direction de la Coopération internationale de la Principauté et par la Fondation Prince Albert II de Monaco, mais aussi de mettre en valeur les liens d'amitié anciens qui existent entre la Principauté et le Royaume du Maroc. Ainsi, ce dernier a inauguré une exposition sur les voyages du Prince Albert Ier au Maroc à la fin du XIX^e siècle, qui se tient actuellement à la Galerie nationale Bab Roush de Rabat.



Ce voyage a également été l'occasion pour le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, José Badia, de signer un accord de coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à Rabat, renouvelant le soutien du Gouvernement aux activités de l'organisation dans ce pays.

coopération internationale

DEUXIÈME VIE AU BURKINA FASO DU PAVILLON MONÉGASQUE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE MILAN 2015

En marge de la réunion politique de la commission bilatérale de coopération entre Monaco et le Burkina Faso qui s'est tenue le 10 février dernier, le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération a présenté à son homologue burkinabè le projet qui vise à acheminer, au Burkina Faso, le Pavillon Milano 2015 afin d'y créer un centre de formation polyvalent.



Autour de la thématique de l'Exposition « Nourrir la planète - Energie pour la vie », le Pavillon de Monaco illustrera les actions du Gouvernement en matière d'aide au développement, de protection de l'environnement et de développement d'une croissance verte sous le libellé « l'excellence solidaire, nourrir le monde autrement ».



Avec une architecture audacieuse alliant écologie et technologie, le Pavillon a été conçu de manière à pouvoir être démonté et remonté dans un autre pays, s'inscrivant ainsi dans un principe d'économie circulaire.



Ainsi, à l'issue de l'Expo Milano 2015, le bâtiment sera réaffecté au profit de la Croix-Rouge du Burkina Faso et déplacé à Loubila, dans les faubourgs de Ouagadougou. Il s'agit là véritablement d'une idée novatrice, réelle alternative à la destruction du pavillon après l'exposition, comme cela est généralement le cas dans ce type de manifestation.

Cette conversion sera mise en place grâce à un partenariat entre le Gouvernement Princier et la Croix-Rouge monégasque.

Ce centre polyvalent sera mis en œuvre en partenariat avec la Croix-Rouge burkinabè qui a conçu le projet. Son architecture sera adaptée aux conditions climatiques locales et à sa nouvelle utilisation en tant que centre de formation avec trois objectifs majeurs :

- ▶ La formation aux premiers secours → Création d'un centre de formation aux premiers secours pour l'ensemble des pays sahéliers (renforcement des capacités et compétences opérationnelles).
- ▶ La formation professionnelle → Création d'un centre de formation professionnelle, avec alphabétisation des enfants travailleurs domestiques (éducation et protection des filles employées dans le secteur domestique au Burkina Faso).
- ▶ Activité génératrice de revenus (AGR) → Possibilité de location des locaux comme centre de formation polyvalent avec prestations hôtelières. Il s'agit de rendre le centre autonome, après le soutien de trois années d'activité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Monaco Inter Expo organise une exposition itinérante

La maquette du Pavillon Monaco à l'Exposition Universelle Milan 2015, réalisée par l'artiste Tina Alloncle, sera présentée en différents lieux publics de la Principauté afin de permettre aux habitants de Monaco de découvrir le projet qu'ils pourront visiter du 1^{er} mai au 31 octobre 2015, à Milan.



La maquette a dans un premier temps été exposée pour une quinzaine de jours dans la galerie commerciale de Fontvieille.

Cette exposition itinérante se tiendra en divers autres lieux de la Principauté, dont le Grimaldi Forum à partir du mois de juin. A noter également qu'elle s'envolera le 7 juillet à Paris puis le 9 juillet à Rome pour être dévoilées lors des réceptions des Ambassades.

l'actu en images

LA COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU CONSEIL NATIONAL

Le 26 mars dernier, la Commission des Relations Extérieures s'est réunie au Conseil National en présence de José Badia, Conseiller pour les Relations Extérieures et la Coopération, Jean Castellini, Conseiller pour les Finances et l'Economie, Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, Bénédicte Schutz, Directeur de la Coopération Internationale et Justine Ambrosini, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales.

La réunion a débuté par un état des lieux des négociations entre Monaco et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) puis les discussions se sont poursuivies par des échanges sur les Rapports de Politique Extérieure 2011-2012 qui détaillent les activités annuelles du Gouvernement Princier à l'international et les sujets d'actualité.



L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE



1



2



3



4

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo.

Pour cette édition, la **Pink Ribbon** (4), marche pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein, a réuni plusieurs centaines de personnes à l'issue du **Monaco Run 2014** (1). Sont également mis à l'honneur l'**exposition Richard Artschwager** au MNM (3) et le **Palais Princier** illuminé en vert à l'occasion de la St Patrick (2).

MARS 2014

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Blanchy Alice**
Rédacteur au Service des Travaux Publics
- **Dominiak Jean-Philippe**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Ray Fabien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Rebaudo Anna**
Commis-Archiviste au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme
- **Saint-Pe Xavier**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Spaziani Cédric**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

- **Trassoudene Pierre Alexandre**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Avon Corinne**
Secrétaire-Sténodactylographe au Stade Louis II est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Balduini Andrée**
Secrétaire Comptable à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Secrétaire Comptable au Stade Louis II
- **Binsinger Christophe**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **Cellario Gilles**
Chef de Division à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **Condese Joelle**
Instituteur à l'École des Révoires est nommée Professeuse des Ecoles au sein de ce même Établissement
- **Dubiez Karine**
Contrôleuse au Contrôle Général des Dépenses est nommée Chef de Bureau à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Eastwood Anne**
Chargée de Mission à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Haut Commissaire à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation
- **Gualandi Jean-Marc**
Chef de Division à l'Administration des Domaines est nommé Conseiller Technique au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers

- **Quesnel Cyril**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'Entretien au sein de ce même Service

- **Schutz Lionel**
Secrétaire Général au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération est nommé Chargé de Mission à la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Cailteux Florence**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 55 – Mars 2014 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
André Vatrican
(avatrican@gouv.mc)
Aurélié Giovannini
(s2cdp@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Monaco Info,
Monaco Inter Expo, DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Déüs,
Jean-Laurent Imbert, Nicolas Manuello,
Coralie Passeron, Véronique Campana,
Julien Veglia ainsi que toutes les personnes
ayant participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
Ministère de l'Économie